



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/La-dette>

La dette

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1988 - N° 863 - janvier 1988 -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2009

Date de parution : janvier 1988

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

COMBIEN ?

Dans le système qui, vaille que vaille, nous régit actuellement, la dette internationale constitue une masse énorme de capitaux, évaluée à plus de mille milliards de dollars, valeur supérieure au Produit Intérieur Brut annuel de la France. Cette masse passe sur les échanges, elle gêne les banques, les bourses des valeurs, les gouvernements, et menace l'existence même du capitalisme. Il n'entre pas dans nos intentions de traiter l'ensemble de la question qui a déjà fait l'objet de nombreux articles et études dans la presse spécialisée dont ceux-ci en notes, et auxquels nous renvoyons les lecteurs.

Bornons-nous à quelques observations critiques en rapport avec nos thèses.

Tout d'abord l'estimation qui fait d'ailleurs l'objet de controverses, ne comprend que les créances sur les pays en développement, mais y compris les nations en cours d'industrialisation d'Amérique du Sud. La dette extérieure des Etats-Unis, pourtant de l'ordre de 370 milliards de dollars, n'y figure pas ! Il est vrai qu'elle pourrait être soldée assez rapidement si les Américains déployaient pour ce faire le centième des efforts qu'ils demandent aux autres.

Seuls sont donc comptabilisés les prêts qui sont considérés comme présentant des risques de nonremboursement au terme convenu. Curieuse méthode, on en conviendra, qui est réservatrice du souci principal des comptables-banquiers et qui explique les difficultés de chiffrage. Comme il s'agit de multiples contrats, à court, moyen ou long terme et qui font intervenir des prêteurs et des emprunteurs très divers, il n'est pas étonnant que les montants cités par les différentes sources varient (1). Mais, comme la discussion ne porte que sur 75 à 80 milliards de dollars, nous en resterons à l'évaluation ci-dessus qui nous suffit pour la suite de notre raisonnement.

POURQUOI ?

Bien entendu, tout le monde le sait : parce que les grandes banques ont intérêt à prêter ! C'est même leur métier et leur source principale de revenu. Lorsqu'il s'agit de pays producteurs de pétrole et, dans une conjoncture de hausse de son prix, à partir de 1973, pourquoi hésiter ? C'est ainsi que, croyant que cette tendance serait perpétuelle l'on en vient à des extrémités dangereuses : "...Les créances des grandes banques américaines sur les pays d'Amérique latine dépassent actuellement leur capital..." (2). Malgré les efforts obtenus des citoyens de ces pays, y compris les plus pauvres (pourtant déjà au seuil de la misère dans le Nordeste brésilien notamment), ils ne parviennent pas toujours à payer les intérêts de leurs emprunts. Dans de nombreuses contrées, le service de la dette coûte plus que les sommes consacrées aux importations. Lors de son récent voyage en Argentine, François Mitterrand a fait part de son inquiétude ; le 8 octobre 1987, à Cordoba, il a expliqué que le carcan de la dette, écrasant, malgré le travail et l'investissement dans le pays, peut provoquer une crise économique, donc une crise sociale, dangereuse pour la démocratie. Le Brésil, le Mexique, la Corée du Sud, l'Indonésie sont dans la même situation.

ALORS ?

Une solution consisterait évidemment pour ces pays à décliner purement et simplement la cessation de paiement. C'est le cas de la Bolivie depuis 1985 ; et le Pérou a réduit sérieusement ses remboursements. En février 1987, le Brésil avait officiellement unilatéralement arrêté le service de la dette à long et moyen termes, puis, ensuite, à court terme. De même pour l'Equateur et Cuba. Tandis que le Zaïre ne remboursait qu'à hauteur de 10 % de ses exportations (3). Dans le passé plusieurs nations débitrices sud-américaines s'étaient déjà trouvées en état de cessation de paiement à la suite de la "crise" de 1929. Sous le titre "Latin America : why not default ?" la "Monthly Review", de New-York, a publié un article d'Arthur Mac Evan à ce sujet dans son numéro de septembre 1986 (4). Le Professeur d'Economie à l'Université de Boston examine pourquoi cette mesure ne se répand pas plus largement. Il cite Anatole Kaletsky (5), selon lequel les tribunaux américains ou britanniques n'offriront que des recours très limités contre un Etat ou une société nationalisée en rupture de paiement. De même, l'arrêt de tout nouveau prêt ne serait pas une solution puisque, justement, il en est déjà ainsi. Enfin, une action militaire paraît peu vraisemblable pour un tel

motif, bien que certains "faucons" l'aient envisagé.

Les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela) se sont réunis à Acapulco (Mexique), les 27 et 28 novembre 1987. Ils ont adopté un accord ne comportant pas de "décisions opérationnelles" concernant la dette. Convenant seulement de se réunir, de nouveau, une fois l'an, afin de tenter de définir une doctrine latinoaméricaine. En fait, ils ont décidé de ne pas prendre de décision réelle...

Si les pays concernés n'adoptent pas tous la cessation de paiement, c'est que malgré, et aussi, à cause, de leur dénuement, les populations pauvres de ces contrées ne sont pas capables de mettre en cause le régime économique. Comme de telles mesures "...sur une grande échelle risqueraient de provoquer un effondrement du système financier international entraînant de graves dommages, à la fois au niveau mondial et au sein des pays défaillants... (4)" les dirigeants qui entretiennent avec ceux des nations industrialisées de meilleurs rapports qu'en 1930, et qui en sont, en fait, solidaires financièrement, résistent le plus longtemps possible, au détriment de la population de leur propre pays. Et nous laisserons, sur ce point, la conclusion à M. Mac Evan : "Le problème tient à ce qu'il n'existe pas concrètement d'intérêt national dans une société de classes. Les intérêts de la classe dominante déterminent en grande partie les actions menées par un gouvernement sur une question spécifique. S'agissant du problème des moyens de rechange pour résoudre la crise de l'endettement, il semblerait que les programmes orthodoxes mis en oeuvre en Amérique du Sud servent en fait les intérêts des groupes dominants..." (4).

NEANMOINS

Le plan Baker (6), soutenu par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, qui a été offert au Mexique et à 14 autres pays (lesquels recevront 40 milliards de dollars en 3 ans), lie cette aide supplémentaire à des incitations à la croissance et, surtout, à des prix libres et moins d'entreprises contrôlées par l'Etat avec garantie d'emploi pour le personnel qu'elles occupent (7). Ce qui met bien en évidence que la dette est utilisée comme un moyen de pression politique.

Par contre, loin d'exercer de telles pressions, la France et l'Italie continuent à financer les exportations vers la Libye qui coûtent pourtant très cher notamment à la COFACE (8). De même, malgré la décision irakienne de ne payer ses importations qu'au bout de deux ans (alors que ce pays doit déjà plus de 30 milliards de francs aux firmes et banques françaises) celles-ci poursuivent leurs livraisons. Quant au commerce des armes, il se porte fort bien et entre, pour une bonne part, dans les soldes débiteurs dont nous parlons. Un sommet d'hypocrisie est atteint par les médias et les auditeurs et lecteurs qui les soutiennent de leur clientèle. Parmi ceux qui dénoncent les ventes à l'Irak et l'Iran, combien accepteraient de devenir chômeurs faute de ces exportations ? Les instituts de sondages, pourtant fort prolifiques, se pencheront-ils un jour sur cette question ? Quoiqu'il en soit, je ne vois, sinon, que deux façons d'en sortir : ou vendre des armes et des munitions au Lichtenstein et au Costa-Rica ou passer à l'organisation de la paix et à l'économie que nous pratiquons ici.

POURTANT

Signalons d'étranges pratiques tout-à-fait symptomatiques des agissements des capitalistes actuels. Vu de manière vertueuse, il s'agit de transformer les créances douteuses en investissements productifs (9). Au départ, s'établit un marché parallèle de rachat des dettes. Une opération multilatérale s'instaure alors entre une banque créancière, américaine par exemple, sur un pays comme le Mexique, par exemple, une banque française intermédiaire, et un industriel également français, au hasard, Alstom. La créance étant à 100, elle vaut 48 sur le marché parallèle. La banque française la rachète à 47, en devises, à son homologue, heureuse de s'en débarrasser. Alstom la reprend à 48, également en devises, à la banque, qui prélève 1 % au passage. Comme l'industriel désire installer une usine au Mexique, la Banque Centrale de ce pays est tenue de racheter cette créance à sa valeur nominale de 100, en pesos mexicains : Alstom s'offre donc son implantation à la moitié de sa valeur ! Tout le monde est content, sauf les Etats et leurs contribuables, qui supportent la différence, mais cela n'a aucune importance. Et d'ailleurs, ils l'ignorent ! Il est entendu que cette affaire est purement

imaginaire... Rien ne s'opposerait évidemment ce que le racheteur de la créance soit un riche mexicain ayant fait, autrefois, des placements sur le marché américain et disposant de devises. Il aurait fait, lui aussi, un achat de 100 dollars pour le prix de 48. C'est ainsi que s'effectue, au détriment de l'Etat mexicain, le rapatriement des fonds placés à l'étranger par des citoyens qui n'avaient pas confiance dans le peso...

PAR CONTRE

Des solutions plus raisonnables consisteraient en l'adoption - du G.I.F. (Global Infrastructure Fund), sorte de plan Marshall en faveur du Tiers-Monde, proposé le 30 avril 1987 par Ronald Reagan et Nakasone, - et, ou du projet français prévoyant l'abandon de certaines créances, qui s'apparente à la demande de moratoire des 24 pays les plus pauvres de l'O.N.U. Soutenu par la Suisse, ce projet prouverait que les systèmes financiers peuvent supporter le nonrecouvrement de quelques dettes. Mais, outre que ces propositions sont partielles, elles sont injustes pour ceux qui remboursent, elles sont immorales, si l'on peut dire en cette matière, lorsqu'elles s'appliquent aux capitaux en fuite des contrées peu développées et, surtout, elles sont contraires aux règles de la haute banque, ce qui est réprouvé (3). Retenons, quand même, que la production mondiale est capable de satisfaire les besoins correspondants si l'on tient compte des capacités non employées et des destructions volontaires de produits. L'inquiétude des milieux boursiers et financiers est donc assez artificielle. Elle résulte des spéculations et des mentalités archaïques façonnées par des siècles de fonctionnement d'un régime économique tout-à-fait inadapté à l'état des techniques actuelles. Dans ces circonstances le poids de la dette n'en est pas moins dangereux. Surtout, et c'est là qu'il faut insister, il bloque le système en empêchant les grandes banques de continuer à se livrer, avec ces Etats, au jeu très lucratif des prêts massifs.

EN OUTRE

Si l'on recherche l'origine des fonds étrangers placés sur les grands marchés financiers et dans les pays connus pour être des refuges fiscaux, l'on s'aperçoit en effet qu'ils proviennent, en partie, des nations endettées. D'après des recherches de l'Université de Washington, 48 milliards de dollars ont été expatriés d'Argentine, du Brésil, du Mexique et du Venezuela entre 1982 et 1985. Rien que pour le Mexique, 17 milliards de dollars, à comparer avec sa dette totale de 98 milliards, seraient entre des mains mexicaines. Selon une étude du Fonds Monétaire et de la Banque mondiale, l'hémorragie s'éleverait à 15 ou 30 % de la dette des pays en développement. "Au lieu de qu'envoyer un nouveau crédit, un réajustement, un don, ou d'imaginer des combinaisons compliquées pour continuer à commercer, dit un cadre bancaire parisien, les pays qui se croient insolubles devraient commencer par conserver chez eux les capitaux qu'on leur envoie," (3). Ce cadre ignore évidemment la réflexion de M. Mac Evan que nous avons citée précédemment, il ne fait pas la différence entre les riches intérêts financiers et les pauvres budgets soutenus par les citoyens moyens. Ce n'est pas sans raisons qu'on a pu soutenir que l'aide aux pays sous-développés se résume en cette formule : "Ce sont les pauvres des pays riches qui donnent aux riches des pays pauvres".

DONC

Tant que la démocratie économique, qui ne peut résulter que d'une économie du type distributif, ne sera instaurée dans aucun Etat, il est vain de parler d'intérêt national. Demandons-nous, alors, puisqu'il n'y a pas d'intérêt économique collectif à défendre, ce que signifient les sommes énormes consacrées aux armées nationales, européennes ou atlantiques ? Y a-t-il aussi une vraie politique étrangère possible ? Nationale, c'est contestable ; européenne, tout démontre le contraire ; atlantique, ce serait franchement détestable. Peut-être faut-il combattre pour une culture commune ? Alors, pourquoi accepter de brader à des collectionneurs japonais des toiles qui font incontestablement partie du patrimoine culturel de la France ? De plus, les armements chimiques, bactériologiques et nucléaires ne sont-ils pas, au contraire, une menace effroyable pour la culture ?

La dette

En réalité l'intégrité globale des humains, c'est la paix. C'est sur cette base solide qu'il faut construire les institutions mondiales d'arbitrage seules capables de l'assurer.

- (1) "Mesurer la dette extérieure des pays en développement : présentation des différentes sources d'information". Rachel Weaving Finances et Développement, mars 1987.
- (2) "La lutte d'influence autour de la dette". Paul Fabra, Le Monde, 8 septembre 1987.
- (3) "La gestion de l'endettement : des solutions provisoires" Michel Herblay, l'Expansion. 15 mai 1987.
- (4) Voir la traduction dans "Problèmes Economiques" du 8 janvier 1987.
- (5) "The Costs of Default", 20th Century Fund, New-York, 1985.
- (6) Secrétaire d'Etat au Trésor des EtatsUnis.
- (7) "Endettement international : pas de solution en vue" D.W. Heumann, Eurpargne, mars-avril 1987.
- (8) Compagnie Française pour le Commerce Extérieur, chargée de compenser les "risques de change" en faveur des entreprises. financée par les cotisations prélevées sur les contrats à l'exportation et. en cas d'insuffisance, par le Trésor Public...
- (9) "Une étrange alchimie" Française Crouigneau. le Monde, 29 septembre 1987.